

Vous avez des dettes ?



Vous ne parvenez plus à faire face à vos remboursements mensuels ?

Vous souhaitez trouver une solution avec vos créanciers ?

Le service de médiation de dettes peut vous aider dans ces démarches !

Pour qui ?

Le service s'adresse à toute personne habitant l'entité de DOUR, quels que soient ses revenus.

L'objectif ?

L'objectif de la médiation de dettes est de trouver une solution durable au surendettement tout en garantissant une vie conforme à la dignité humaine et, dans la mesure du possible, de payer vos dettes.



Comment ?

Lors de la première rencontre avec la médiatrice, une étude de votre budget sera réalisée. Une liste de vos revenus, charges et dettes sera établie, et ce, afin de déterminer un disponible pour payer vos dettes. La médiatrice vous aidera à avoir une vue plus claire de votre situation et à fixer des priorités dans les obligations auxquelles vous devrez faire face.

Une fois ce budget réalisé, la médiatrice étudiera, avec vous, un plan de remboursement qui sera proposé à vos créanciers.

En cas d'accord de ces derniers, le plan devra être respecté et un suivi sera réalisé.

En cas de désaccord, d'autres solutions vous seront proposées comme le règlement collectif de dettes, etc

La médiatrice vous précisera les choix possibles et leurs conséquences.

La décision vous reviendra

Oui, mais ...

Bien qu'elle intervienne à votre demande, la médiatrice reste un intermédiaire impartial entre vos créanciers et vous.

Elle vous accompagnera dans vos choix et assurera le suivi de votre situation tout au long de votre collaboration. En aucun cas, elle n'agira, ni ne prendra de décision à votre place ! En cas de désaccord, chacun peut mettre fin, à tout moment, à la médiation.

Enfin, sachez que la médiatrice est tenue au secret professionnel. Elle ne peut donc pas dévoiler les informations que vous lui donnerez sauf pour la réussite de sa mission.

Alors ...

Si vous vous trouvez dans une situation critique et que vous avez besoin d'aide, n'hésitez plus !

Prenez contact avec

*Mme COSTA Sabrina au 065/45.08.99
sabrina.costa@cpas-dour.be*

CPAS DE DOUR

Rue E. Estiévenart, 5

7370 DOUR

Téléphone : 065/45.08.90

Fax : 065/65.21.05

Mail : cpas.dour@cpas-dour.be

Service de Médiation de Dettes

